

Page au féminin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

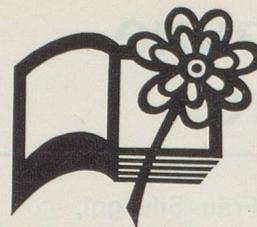
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

page au féminin



Les Suissesses pourront pratiquer le sport du tir

(C.P.S.) Le tir, jusque là chez nous, c'est avant tout une affaire d'hommes. Comme le yass, au début. La Confédération autorisait bien nos compagnes à pratiquer cet exercice, mais sans les encourager outre mesure à persévérer. Elle se montrait, c'est vrai, plus généreuse à l'endroit des membres du Service complémentaire féminin, qui poussaient de certaines faveurs dans le domaine du tir à l'arme de poing. Mais sans plus. Or, on a vivement applaudi, ici et là, aux exploits de Mme Rita Forster, de Brougg, dont le mari œuvre au sein du comité de la Fédération suisse de tir au revolver et au pistolet. Elle combat régulièrement à ses côtés dans le cadre du championnat suisse de groupes à l'arme de poing et il n'est même pas rare qu'elle l'y distance quelque peu. Mme Anny Steiner, de Zurich, a percé depuis belle lurette les secrets du fusil d'assaut qu'elle manie présentement en maître tireur accompli. Notre équipe féminine

suisse de tir poursuit sa préparation sous l'active direction de l'ancien champion du monde Otto Horber et les femmes de l'Entlebuch se taillent normalement un joli succès d'estime lorsqu'elles apparaissent dans nos stands. Bien que leurs mousquetons ne crachent pas autant de « lo » qu'on le souhaiterait. Ne serait-ce que pour les récompenser de leur non-conformisme.

Le folklore y perdra sous peu, c'est un fait, si l'on sait que le Département Militaire fédéral ouvrira dès cette année, et toutes grandes, les portes de nos sociétés de tir à nos douces compagnes. Toutes grandes, mais à une restriction près : elles auront la faculté, c'est entendu, de prendre part aux exercices fédéraux aux différentes armes, sans pour autant bénéficier de munitions gratuites à l'exemple de leurs émules masculins. Pourtant, elles recevront comme eux, pour tous les cas, des cartouches à prix réduit et il leur sera même loisible d'en utiliser pour prendre part au tir

militaire ou aux concours de sections en campagne, qui leur sont tous deux accessibles sans autre forme de procès.

Cette décision, il y a longtemps, à vrai dire, qu'on l'attend. Parce que le tir reste un sport avant de revêtir l'aspect guerrier que d'aucuns lui reconnaissent en toute circonstance, en dépit même des différences de la « cible » dans l'un et l'autre cas. En Suisse, nous l'admettons volontiers, l'interdépendance de l'un et de l'autre justement est telle que leur aire individuelle s'estompe ou s'est estompée par la force des choses. Il y a là un complémentarité bénéfique pour le sport lui-même, qui dispose à profusion de stands généreusement aménagés, la plupart du temps, avec l'aide des deniers publics. A l'étranger, où l'on ignore la formule des tirs militaires, notre sport national ne connaît guère les mêmes critiques et il s'épanouit pleinement sans distinction de sexe. Margaret Thompson ou Eulalia Rolinska en sont deux des témoins les plus connus.

la tribune des jeunes

L'expérience civique payernoise

(C.P.S.) L'expérience de l'élection fictive d'un conseiller d'Etat par les jeunes filles et jeunes gens de Payerne a été suivie avec intérêt en Suisse allemande. On salue ici tout ce qui peut éveiller l'esprit civique de la jeunesse et l'amener à s'in-

téresser activement à la vie politique et nationale. On sait que les « parlements de la jeunesse » jouissent d'une certaine vogue outre-Sarine et que, d'une façon générale, on se préoccupe davantage de la formation civique des jeunes qu'en Suisse romande. On conviendra que ces efforts ne sont pas superflus si l'on songe aux désordres estudiantins et juvéniles de Zurich et de Lucerne. En outre, la Suisse alémanique, comme la romande, souffre de l'abstentionnisme électoral, sauf en Argovie... où le vote est obli-

gatoire, ou encore dans les cantons à landsgemeinde, où c'est vraiment le peuple en corps qui tranche et décide des problèmes de la vie communautaire.

Si la réaction est donc positive sur le principe de l'expérience tentée à Payerne, on demeure en revanche partagé sur les conditions de sa réalisation et les objets dont elle traite. Certains milieux souhaiteraient que l'on restât sur le terrain de l'exercice théorique, de l'entraînement préalable, de la « gamme électorale ». C'est ainsi qu'on procède en tout cas